

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX



ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00
France et Belgique.....	3 mois, 23.00 ; 6 mois, 43.00 ; 1 an, 80.00
Etranger : Tarif A.....	3 mois, 35.00 ; 6 mois, 70.00 ; 1 an, 140.00
Tarif B.....	3 mois, 50.00 ; 6 mois, 100.00 ; 1 an, 200.00

ANNONCES.....
REDACTION.....

ROUBAIX..... 63 à 71, Grand-Rue. Tél. 24 et 1904. Inscr. G.
TOURCOING... 33, rue Carreau. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Falckherbe. Tél. 67.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.

Chèques
postaux
87 Lille

Améliorations
Décoration
Mercier Frères
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers points

BILLET PARISIEN Chicanes allemandes

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 7 JANVIER (MINUIT).

La Conférence de La Haye n'est plus aujourd'hui aux scènes idylliques de ses débuts. Sans parler des réparations orientales qui, par suite des exigences hongroises, risquent d'entraîner pendant des jours la marche de la conférence, l'accord entre l'Allemagne et ses créanciers semble plus difficile à réaliser qu'on ne le pensait tout d'abord.

Les délégués de l'Allemagne montrent une certaine intransigeance dont ils hésitent à se départir pour des raisons de politique intérieure. Le docteur Schacht qui, pour venir apporter à la conférence les ressources de sa science financière, se fait prier par les hommes à qui il a prodigué les coups de caveçon, semble exercer sur la délégation allemande une véritable direction morale, d'autant plus impérieuse qu'elle agit à distance. Aussi bien, on peut être sûr que le directeur de la Banque d'Empire ne viendra pas à La Haye dans des dispositions de grande indulgence à l'égard des propositions de créanciers. Il jouera un peu le rôle de Croquemitaine et les ministres du Reich, redoutant de faire figure de mauvais Allemands, laisseront opérer l'intransigent personnage, trop heureux de lui laisser la responsabilité des décisions que prendra la conférence.

Pour l'instant, les délégués de l'Allemagne multiplient les chicanes dans le dessein évident de temporiser. Au cours de la séance tenue ce matin, ils ont donné la mesure de leur bonne volonté en refusant de prendre des engagements précis quant au paiement de l'arriéré, dans l'hypothèse où un moratoire leur serait octroyé à leur pays.

M. Tardieu ayant fort opportunément rappelé que la question du paiement des sommes différées avait été réglée par le plan Young, MM. Snowden, Jaspars et Pirelli s'associèrent sur fermes paroles qu'il prononça à cette occasion. M. Snowden fit une déclaration particulièrement nette, n'hésitant pas à proclamer sa volonté de ne faire sur ce point aucune concession aux Allemands.

Les représentants du Reich n'ont donc obtenu par leurs exigences d'autre résultat que de grouper contre eux les puissances créancières. Quant à nous, cette unité de front des nations alliées n'est pas pour nous déplaire. La fermeté du chef de la délégation française a porté ses premiers fruits.

LE DRAME DU TRAIN LILLE-CREIL

Malgré les charges qui l'accablent, le chauffeur Fauqueois a continué d'opposer au juge d'instruction son même système de défense au cours d'un interrogatoire qu'il a subi lundi.

Un seul point reste à contrôler : la question de la visibilité lors de la découverte du cadavre dans la nuit du drame, par Fauqueois. Ce dernier, en effet, prétend avoir aperçu le malheureux méconnu couché sur la voie ferrée, d'une certaine distance, près du convoi.

M. Kerambrouz, juge d'instruction, voulant se rendre compte si cette visibilité était possible, tentera l'expérience, une prochaine nuit en présence de l'accusé et de son défenseur.

A part ce point de contrôle, on peut considérer l'instruction de l'affaire comme terminée.

Avant le mariage de la princesse Marie-José



LES ROIS D'ITALIE ET DE BELGIQUE DANS LE CORTÈGE À L'ARRIVÉE À ROME DES SOUVERAINS ET DES PRINCES BELGES (Keystone View et Co.)

Rome, 7 janvier. — C'est demain mercredi que sera célébré le mariage de la princesse Marie-José de Belgique avec le prince Humbert, héritier du trône d'Italie.

Les souverains et les princes qui sont à Rome depuis plusieurs jours, ont été reçus par le cardinal Gasparri. Ils ont ensuite visité la basilique de Saint-Pierre.

L'après-midi, les souverains italiens et belges, le roi Boris, les princes italiens, belges et étrangers et les hauts dignitaires de la Cour, ont assisté de la tribune spéciale élevée place du Quirinal, au cortège des costumes régionaux italiens.

Le cortège qui comprenait environ quatre mille personnes, habillées de leurs pittoresques costumes traditionnels, était formé par régiments et défilait avec des chars.

Avant la Conférence de Londres

Washington, 7 janvier. — Parlant de la Conférence de Londres, le président Hoover a déclaré que cette Conférence était la plus importante conférence internationale, depuis de nombreuses années et probablement de celles qui se tiendront d'ici longtemps. Il a ajouté que la consolidation de la paix mondiale reposait, dans une grande mesure, sur les épaules des membres des cinq délégations. Chacune de ces cinq nations, a-t-il dit, a manifesté sa bonne volonté, à l'égard de la Conférence. L'importance et la gravité des événements sont reconnues par toutes les nations de l'envoi à Londres, par chaque gouvernement, d'hommes d'Etat éminents animés de la volonté de réussir.

La difficulté de trouver des bases acceptables par les cinq puissances est énorme, a ajouté M. Hoover, mais n'est pas insurmontable. Les résultats doivent être tels qu'ils donnent un sentiment de sécurité et de satisfaction à chacune des puissances. Une paix permanente ne sera jamais basée sur la position avantageuse prise par l'un ou l'autre des autres. La technicité et la complexité des problèmes sont telles que nous ne devons pas espérer des résultats immédiats, rapides. Allons à Londres, dans une atmosphère de clarté et de bonne volonté internationale. Il sera du devoir de notre pays, de la maintenir dans la mesure de notre pouvoir.

M. Tchitchérine serait envoyé à Paris comme ambassadeur des Soviets

Un grand mouvement diplomatique soviétique est en préparation et le pointage des probabilités semble indiquer que le prochain venu en France, comme ambassadeur, de M. Tchitchérine ou remplacement de M. Doygalewski, qui ne paraît pas avoir donné les apaisements qu'on attendait de lui quand il fut nommé à ce poste.

L'AN 13 DES SOVIETS

Moscou, 7 janvier. — De l'Agence Tass : « La commission des plans économiques d'Etat a retenu parmi les cent projets qui lui avaient été soumis pour examen, le projet d'adaptation du calendrier grégorien aux nouvelles conditions de la vie et de l'industrie. La principale modification qui devra être introduite dans ce calendrier, sera la création d'une nouvelle ère commençant à la Révolution d'octobre et plaçant le début de l'année au 1^{er} novembre 1929 à 1930, devra être considérée comme la treizième année de cette nouvelle ère, l'année 1930-1931, la quatorzième et ainsi de suite.

La nationalité de Gaby Deslys

Paris, 7 janvier. — M. Armand, commissaire aux délégations judiciaires, a entendu mardi matin, M^{rs} Chapuis, avocat de la famille Navratil. Lavoat a remis au magistrat une pièce de justice adressée en 1905 à Mlle Edwige Navratil, dite « Gaby des Lys », dite Gabrielle Cairo. Cette pièce semblait prouver qu'à un certain moment Mlle Navratil aurait été substituée à Gabrielle Cairo et aurait pris son nom de théâtre. L'enquête se poursuit.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE M. Tardieu refuse d'accorder de nouveaux avantages au Reich



MM. LOUCHEUR, CURTIUS ET TARDIEU (Keystone View et Co.) PHOTOGRAPHIÉS AU DINER OFFERT À LA DÉLÉGATION ALLEMANDE PAR LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

La Haye, 7 janvier. — Poursuivant l'examen du protocole pour la mise en vigueur du plan Young, la Commission des réparations allemandes a examiné mardi matin, au cours d'une séance qui s'est prolongée de 10 h. à 13 h., la question de la situation que créerait l'octroi à l'Allemagne d'un moratoire.

En raison même de l'importance des intérêts en cause, le débat a été très animé. Les représentants des six puissances invitantes y ont pris part successivement. Conformément au plan Young, le projet de protocole d'application dispose que, en donnant un préavis d'au moins 90 jours, le gouvernement allemand aura le droit de suspendre pour une période de deux années au maximum, à partir de la date des échéances des versements, la totalité ou la partie des transferts de la fraction différable de l'annuité.

Mais à l'issue du moratoire, l'Allemagne doit acquitter les versements momentanément différés. C'est sur la façon dont elle se libérera de ses paiements que s'est instituée une laborieuse discussion.

Tous les créanciers de l'Allemagne ont été d'accord pour soutenir que le jour où le Reich reprendrait le cours de ses paiements normaux, conformément au tableau des annuités, il devait immédiatement commencer à payer l'arriéré de sa dette précédemment moratorisée, au moyen de versements mensuels spéciaux. À l'appui de leur thèse, les Etats créanciers invoquent le plan Young lui-même qui, à trois reprises, fait allusion à un moratoire ne dépassant pas deux années.

Un contre, les délégués allemands, se retranchant derrière la rédaction proposée par le Comité de juristes, veulent subordonner le paiement de l'arriéré à l'acceptation, par la banque et les gouvernements intéressés, des recommandations du Comité consultatif spécial institué par le plan des experts.

Un tel système permettrait éventuellement, sur le seul avis conforme du Comité consultatif, de renvoyer à un délai trop éloigné le paiement des annuités moratorisées et risquerait ainsi de compromettre le rythme des versements allemands établi par le tableau des annuités, en conformité avec les besoins des créanciers du Reich.

Après une longue et laborieuse controverse, l'accord n'ayant pu s'établir, la suite de la discussion a été renvoyée cet après-midi.

M. Tardieu avait au préalable formellement refusé d'adhérer au texte des juristes en déclarant que, représentant de la puissance qui apporte la plus forte contribution (500 millions de reichmarks) à la constitution du fonds de garantie qui jouerait en cas de moratoire, il se refusait à accorder à l'Allemagne des avantages nouveaux qui sont absolument contraires aux dispositions du plan Young.

Selon le correspondant du Temps à La Haye, au cours de la séance de la Commission des réparations allemandes, le délégué allemand M. Moldenhauer a insisté longuement en faveur de l'adoption de la thèse des juristes, mais sans cependant faire connaître nettement ses vues. Il a précisé qu'il lui était difficile de savoir dans quelle situation financière se trouverait l'Allemagne à la fin du moratorium.

M. Pirelli, délégué de l'Italie, a répliqué que l'Allemagne donnait l'impression de vouloir reporter le montant des sommes dues jusqu'à l'expiration de la période des 37 premières années de paiements du plan Young.

M. Curtis est intervenu pour constater que la discussion devenait bien complexe.

Elle est surtout trop longue, a interrompu M. Snowden, qui a ajouté qu'il n'était décidé à faire aucune concession.

M. Tardieu a lu ensuite les articles mêmes du plan Young réglant la question du paiement des sommes différées et ajouté, comme on sait, qu'il se refusait à toute concession nouvelle.

MM. Snowden, Jaspars et Pirelli se sont déclarés ensuite complètement d'accord avec M. Tardieu.

M. Tardieu met les Allemands au pied du mur

La Haye, 7 janvier. — (De l'envoyé spécial de l'Agence Havas) :
Au cours de sa réunion de l'après-midi, le Comité des réparations allemandes a discuté le nouveau projet de remboursement de l'arriéré des versements allemands, en cas de moratoire.
M. Curtis demanda à consulter le Cabinet d'Empire et promit d'apporter une proposition jeudi. Ensuite, on examina l'accord germano-américain dans ses rapports avec le plan Young.
M. Tardieu fit introduire dans le protocole un texte que les juristes vont rédiger, préconisant que l'Allemagne traiterait tous ses créanciers sur le pied d'égalité, en cas de moratoire. Puis une longue discussion s'en-

Un grave accident de chemin de fer sur la ligne Tunis-Alger

Alger, 7 janvier. — Un déraillement du train allant de Bône au Kroubs et qui assure les relations entre Tunis et Alger s'est produit hier vers 10 heures, sur le viaduc métallique situé entre Duvivier et Guelma. La tête du convoi qui comprenait deux voitures de voyageurs est sortie des rails et il y a eu plusieurs morts et une vingtaine de blessés. Les noms des victimes ne sont pas encore connus à Alger, à l'heure actuelle, l'identification des victimes étant assez difficile.

UN PONT DÉMOLI PAR LA CHUTE D'UN ROCHER AU MOMENT DU PASSAGE D'UN EXPRESS

Gérone, 7 janvier. — A la suite de pluies torrentielles, un bloc de rocher de 300 tonnes s'est détaché et, entraîné par le courant, est allé se jeter contre une pile du pont du chemin de fer. Le pont a été brisé en deux. Comme l'express de France à Barcelone devait passer quelques minutes plus tard, un employé de la voie courut à sa rencontre et put le faire arrêter quelques mètres avant d'arriver au pont détruit.

DES VOLS DE SAUTERELLES MENACENT L'ALGÉRIE

Oudjda, 7 janvier. — Un vol de sauterelles très important est passé près d'Oudjda, se dirigeant vers l'Algérie. Ce vol a été signalé dans le territoire au nord-est d'El Haricha, dans le djebel Mokaidou. Entre Berkane et Port-Saï également, des vols venant du Maroc ont été aperçus.

LES AVIONS DE COMBAT ANGLAIS LES PLUS RAPIDES DU MONDE

Londres, 7 janvier. — Le Royal Air Force a pris livraison de nouveaux avions qui doivent compléter ses effectifs de combat.

Ces appareils dont la construction, postérieure aux épreuves de la Coupe Schneider, est basée sur les résultats de ces épreuves, sont, déclare-t-on, les plus rapides du monde et, par surcroît, d'une très grande facilité de manœuvre.

Par l'organe de ses deux avocats M^{rs} Alfred Dabinet et M^{rs} Le Comte, Mme Hanan vient d'introduire devant le tribunal de la Cour de cassation, une requête demandant la récusation de M. Glard, juge d'instruction, pour cause de suspicion.

La manifestation en l'honneur de M. Raymond Dubly, à Roubaix

La manifestation en l'honneur de M. Raymond Dubly, qui vient de recevoir la médaille d'or de la Fédération Française de Football, a eu lieu hier soir au Cercle de l'Industrie, en l'honneur de M. Raymond Dubly, chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat de l'Education physique; Henri Lemaire, président du Racing-Club; Devernois, vice-président, de la Fédération Française de Football.

La Belgique et les tarifs douaniers

Genève, 7 janvier. — Le gouvernement belge vient de faire connaître à la Société des Nations la composition de sa délégation à la Conférence pour la trêve douanière.

Cette délégation comprendra, outre M. Paul Hymans, ministre des Affaires étrangères, le secrétaire général du ministère de Langenhoven, M. Brunet, membres du Comité économique de la Société des Nations; M. Jansen, directeur général des Douanes, et M. Soetens, directeur aux Affaires étrangères.

En adressant cette communication à Genève, le gouvernement belge déclare qu'il ne voit pas sans regret se multiplier, à la veille de la conférence, dans divers pays d'Europe, les revirements douaniers. Une telle politique, si elle devait se poursuivre, ne tarderait pas à produire de funestes conséquences.

Quant aux accords antérieurs, auxquels elle doit conduire, conclut le note du gouvernement belge, ils offrent pour la Belgique un intérêt vital, ils sont en même temps pour l'Europe une condition essentielle de prospérité et de paix.

C'est pourquoi le gouvernement belge concentrera tous ses efforts au succès de l'œuvre entreprise.

On croit que M. Franc a été assassiné

L'enquête sur la disparition, il y a quinze jours, de M. Franc, chef de fabrication dans une usine de produits chimiques de Brest, n'a commencé réellement que mardi.

La plainte en assassinat ou enlèvement contre inconnu, a été portée qu'un bout de dix jours, quand on dut abandonner les recherches quotidiennes entreprises dans la rivière Elorne, par les ouvriers de l'usine, conduites par l'ancien maire du port, Guillelmé, pour retrouver la victime.

Des enquêtes vont tenter d'éclaircir quelques contradictions. M. Guillelmé avait vu le sous-directeur le 23 décembre, à 11 heures et à 17 heures. Il avait été décidé que le réveil avec la famille Franc aurait lieu chez elle. Or, Mme Franc, qui ne fréquentait guère ses époux Guillelmé, n'avait jamais entendu parler de ce réveil. De plus, M. Franc, en quittant Mme Guillelmé, à 17 h. 20, lui avait dit qu'il allait chez un photographe de la rue Fontaine-Blanche pour l'agrandissement d'une photo de sa femme dont il lui ferait la surprise en la lui offrant au cours de la soirée. Or, M. Franc était allé le même jour chez le photographe, mais à 13 h. 45, pour un agrandissement qui ne devait être prêt que le 31 décembre.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE A L'ÉVÊCHÉ DE LILLE

Sa Grandeur Mgr Liénart, évêque de Lille, a reçu, lundi après-midi, dans la grande salle de l'Évêché, les membres du Conseil d'administration, les autorités académiques et le corps professoral de l'Université catholique, qui venaient lui présenter leurs hommages et leurs vœux à l'occasion du renouvellement de l'année.

Monsieur, entouré de plusieurs vicaires généraux et de son secrétaire particulier, les accueillit avec les témoignages d'une affection et d'une sollicitude toute paternelle.

M^{rs} Lemaire, recteur, évoqua, en quelques traits précis, les souvenirs de la fondation de la Catho et de ses bienfaiteurs. Les regrets de Philibert Vran et Camille Féron-Vran, de vénérande mémoire; puis il montra comment l'Université libre, qui peut vivre, se développe et grandit d'année en année, groupant actuellement un total de 925 étudiants.

C'est avec la plus vive satisfaction que Mgr l'Évêque de Lille accueillit cette démarche de piété filiale. « En vous accueillant ici, dit-il, j'ai le devoir de représenter la province ecclésiastique de Cambrai et l'autorité du Souverain Pontife »; et faisant ensuite allusion à son voyage à Rome, Mgr Liénart rappela que le Saint-Père et l'entourage de Pie XI considéraient l'Université catholique de Lille comme le joyau de l'Église de France et avec un accent de bonté qui émut l'assistance, Sa Grandeur ajouta : « Parmi les trésors que l'on a confiés à mes soins se place, au tout premier rang, l'Université catholique; tous mes vœux tendent à ce que notre Alma Mater, non seulement garde la place d'honneur qu'elle occupe, mais se développe, fructifie et prospère tout à la fois en revenus de sources fécondes et dans la formation intégrale des intelligences soutenues par la foi.

« Nous vivons à une époque un peu trouble; de ce monde en travail il doit sortir quelque chose : sera-ce une révolution comme certains tentent à la croire ? Non, mais nous osons espérer que ce sera bien plutôt, un retour à la foi chrétienne. »

Ces discours achevés, la réception se poursuivit dans une simplicité charmante.

La Belgique et les tarifs douaniers

Genève, 7 janvier. — Le gouvernement belge vient de faire connaître à la Société des Nations la composition de sa délégation à la Conférence pour la trêve douanière.

Cette délégation comprendra, outre M. Paul Hymans, ministre des Affaires étrangères, le secrétaire général du ministère de Langenhoven, M. Brunet, membres du Comité économique de la Société des Nations; M. Jansen, directeur général des Douanes, et M. Soetens, directeur aux Affaires étrangères.

En adressant cette communication à Genève, le gouvernement belge déclare qu'il ne voit pas sans regret se multiplier, à la veille de la conférence, dans divers pays d'Europe, les revirements douaniers. Une telle politique, si elle devait se poursuivre, ne tarderait pas à produire de funestes conséquences.

Quant aux accords antérieurs, auxquels elle doit conduire, conclut le note du gouvernement belge, ils offrent pour la Belgique un intérêt vital, ils sont en même temps pour l'Europe une condition essentielle de prospérité et de paix.

C'est pourquoi le gouvernement belge concentrera tous ses efforts au succès de l'œuvre entreprise.

Un grave accident de chemin de fer sur la ligne Tunis-Alger

Alger, 7 janvier. — Un déraillement du train allant de Bône au Kroubs et qui assure les relations entre Tunis et Alger s'est produit hier vers 10 heures, sur le viaduc métallique situé entre Duvivier et Guelma. La tête du convoi qui comprenait deux voitures de voyageurs est sortie des rails et il y a eu plusieurs morts et une vingtaine de blessés. Les noms des victimes ne sont pas encore connus à Alger, à l'heure actuelle, l'identification des victimes étant assez difficile.

UN PONT DÉMOLI PAR LA CHUTE D'UN ROCHER AU MOMENT DU PASSAGE D'UN EXPRESS

Gérone, 7 janvier. — A la suite de pluies torrentielles, un bloc de rocher de 300 tonnes s'est détaché et, entraîné par le courant, est allé se jeter contre une pile du pont du chemin de fer. Le pont a été brisé en deux. Comme l'express de France à Barcelone devait passer quelques minutes plus tard, un employé de la voie courut à sa rencontre et put le faire arrêter quelques mètres avant d'arriver au pont détruit.

DES VOLS DE SAUTERELLES MENACENT L'ALGÉRIE

Oudjda, 7 janvier. — Un vol de sauterelles très important est passé près d'Oudjda, se dirigeant vers l'Algérie. Ce vol a été signalé dans le territoire au nord-est d'El Haricha, dans le djebel Mokaidou. Entre Berkane et Port-Saï également, des vols venant du Maroc ont été aperçus.

LES AVIONS DE COMBAT ANGLAIS LES PLUS RAPIDES DU MONDE

Londres, 7 janvier. — Le Royal Air Force a pris livraison de nouveaux avions qui doivent compléter ses effectifs de combat.

Ces appareils dont la construction, postérieure aux épreuves de la Coupe Schneider, est basée sur les résultats de ces épreuves, sont, déclare-t-on, les plus rapides du monde et, par surcroît, d'une très grande facilité de manœuvre.

La manifestation en l'honneur de M. Raymond Dubly, à Roubaix

La manifestation en l'honneur de M. Raymond Dubly, qui vient de recevoir la médaille d'or de la Fédération Française de Football, a eu lieu hier soir au Cercle de l'Industrie, en l'honneur de M. Raymond Dubly, chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat de l'Education physique; Henri Lemaire, président du Racing-Club; Devernois, vice-président, de la Fédération Française de Football.

La Belgique et les tarifs douaniers

Genève, 7 janvier. — Le gouvernement belge vient de faire connaître à la Société des Nations la composition de sa délégation à la Conférence pour la trêve douanière.

Cette délégation comprendra, outre M. Paul Hymans, ministre des Affaires étrangères, le secrétaire général du ministère de Langenhoven, M. Brunet, membres du Comité économique de la Société des Nations; M. Jansen, directeur général des Douanes, et M. Soetens, directeur aux Affaires étrangères.

En adressant cette communication à Genève, le gouvernement belge déclare qu'il ne voit pas sans regret se multiplier, à la veille de la conférence, dans divers pays d'Europe, les revirements douaniers. Une telle politique, si elle devait se poursuivre, ne tarderait pas à produire de funestes conséquences.

Quant aux accords antérieurs, auxquels elle doit conduire, conclut le note du gouvernement belge, ils offrent pour la Belgique un intérêt vital, ils sont en même temps pour l'Europe une condition essentielle de prospérité et de paix.

C'est pourquoi le gouvernement belge concentrera tous ses efforts au succès de l'œuvre entreprise.

On croit que M. Franc a été assassiné

L'enquête sur la disparition, il y a quinze jours, de M. Franc, chef de fabrication dans une usine de produits chimiques de Brest, n'a commencé réellement que mardi.

La plainte en assassinat ou enlèvement contre inconnu, a été portée qu'un bout de dix jours, quand on dut abandonner les recherches quotidiennes entreprises dans la rivière Elorne, par les ouvriers de l'usine, conduites par l'ancien maire du port, Guillelmé, pour retrouver la victime.

Des enquêtes vont tenter d'éclaircir quelques contradictions. M. Guillelmé avait vu le sous-directeur le 23 décembre, à 11 heures et à 17 heures. Il avait été décidé que le réveil avec la famille Franc aurait lieu chez elle. Or, Mme Franc, qui ne fréquentait guère ses époux Guillelmé, n'avait jamais entendu parler de ce réveil. De plus, M. Franc, en quittant Mme Guillelmé, à 17 h. 20, lui avait dit qu'il allait chez un photographe de la rue Fontaine-Blanche pour l'agrandissement d'une photo de sa femme dont il lui ferait la surprise en la lui offrant au cours de la soirée. Or, M. Franc était allé le même jour chez le photographe, mais à 13 h. 45, pour un agrandissement qui ne devait être prêt que le 31 décembre.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE A L'ÉVÊCHÉ DE LILLE

Sa Grandeur Mgr Liénart, évêque de Lille, a reçu, lundi après-midi, dans la grande salle de l'Évêché, les membres du Conseil d'administration, les autorités académiques et le corps professoral de l'Université catholique, qui venaient lui présenter leurs hommages et leurs vœux à l'occasion du renouvellement de l'année.

Monsieur, entouré de plusieurs vicaires généraux et de son secrétaire particulier, les accueillit avec les témoignages d'une affection et d'une sollicitude toute paternelle.

M^{rs} Lemaire, recteur, évoqua, en quelques traits précis, les souvenirs de la fondation de la Catho et de ses bienfaiteurs. Les regrets de Philibert Vran et Camille Féron-Vran, de vénérande mémoire; puis il montra comment l'Université libre, qui peut vivre, se développe et grandit d'année en année, groupant actuellement un total de 925 étudiants.

C'est avec la plus vive satisfaction que Mgr l'Évêque de Lille accueillit cette démarche de piété filiale. « En vous accueillant ici, dit-il, j'ai le devoir de représenter la province ecclésiastique de Cambrai et l'autorité du Souverain Pontife »; et faisant ensuite allusion à son voyage à Rome, Mgr Liénart rappela que le Saint-Père et l'entourage de Pie XI considéraient l'Université catholique de Lille comme le joyau de l'Église de France et avec un accent de bonté qui émut l'assistance, Sa Grandeur ajouta : « Parmi les trésors que l'on a confiés à mes soins se place, au tout premier rang, l'Université catholique; tous mes vœux tendent à ce que notre Alma Mater, non seulement garde la place d'honneur qu'elle occupe, mais se développe, fructifie et prospère tout à la fois en revenus de sources fécondes et dans la formation intégrale des intelligences soutenues par la foi.

« Nous vivons à une époque un peu trouble; de ce monde en travail il doit sortir quelque chose : sera-ce une révolution comme certains tentent à la croire ? Non, mais nous osons espérer que ce sera bien plutôt, un retour à la foi chrétienne. »

Ces discours achevés, la réception se poursuivit dans une simplicité charmante.

La Belgique et les tarifs douaniers

Genève, 7 janvier. — Le gouvernement belge vient de faire connaître à la Société des Nations la composition de sa délégation à la Conférence pour la trêve douanière.

Cette délégation comprendra, outre M. Paul Hymans, ministre des Affaires étrangères, le secrétaire général du ministère de Langenhoven, M. Brunet, membres du Comité économique de la Société des Nations; M. Jansen, directeur général des Douanes, et M. Soetens, directeur aux Affaires étrangères.

En adressant cette communication à Genève, le gouvernement belge déclare qu'il ne voit pas sans regret se multiplier, à la veille de la conférence, dans divers pays d'Europe, les revirements douaniers. Une telle politique, si elle devait se poursuivre, ne tarderait pas à produire de funestes conséquences.

Quant aux accords antérieurs, auxquels elle doit conduire, conclut le note du gouvernement belge, ils offrent pour la Belgique un intérêt vital, ils sont en même temps pour l'Europe une condition essentielle de prospérité et de paix.

C'est pourquoi le gouvernement belge concentrera tous ses efforts au succès de l'œuvre entreprise.

On croit que M. Franc a été assassiné

L'enquête sur la disparition, il y a quinze jours, de M. Franc, chef de fabrication dans une usine de produits chimiques de Brest, n'a commencé réellement que mardi.

La plainte en assassinat ou enlèvement contre inconnu, a été portée qu'un bout de dix jours, quand on dut abandonner les recherches quotidiennes entreprises dans la rivière Elorne, par les ouvriers de l'usine, conduites par l'ancien maire du port, Guillelmé, pour retrouver la victime.

Des enquêtes vont tenter d'éclaircir quelques contradictions. M. Guillelmé avait vu le sous-directeur le 23